

ils supportaient gaiement les premiers travaux, toujours si pénibles ; mais en revanche, ils se voyaient, chaque année, amplement payés de leurs efforts. M. J. Degeay, de son côté, n'abandonna pas sa chère colonie d'Acadiens jusqu'à sa mort qui arriva sur la fin de 1775. Il paraît qu'il fut frappé d'apoplexie foudroyante, en visitant un de ses paroissiens. On conçoit que cette perte fut bien douloureuse pour ces pauvres exilés qui avaient trouvé dans le zèle et la générosité de ce Prêtre un Protecteur magnifique par ses largesses et sa sollicitude pour eux. Pendant l'année 1774 on s'était mis à l'œuvre d'élever un presbytère encore consacré à cet usage, malgré les nombreuses altérations qu'il a subies. C'était une bâtisse destinée à loger le Curé et dont la partie supérieure était entièrement réservée pour la chapelle qui devait servir d'église jusqu'en 1813. C'était un grand édifice de 80 pieds de long sur 50 de large ; la charpente qui se conserve encore parfaitement était d'une grosseur démesurée. Les murs sont faits avec une belle pierre grise, et d'une épaisseur qui donne une solidité à toute la maison, capable d'attendre le jugement dernier. Tout le bois employé à la construction de cet édifice est magnifique ; on avait l'avantage de le prendre à cinq arpents du lieu. Tous les colons s'étaient engagés à donner leur temps, et tous les matériaux qu'ils pouvaient se procurer parmi eux. Nous ne voyons aucun item dans les comptes de la Fabrique alloué à cette entreprise. Et nous avons compris cette absence de dépense de la part de la Fabrique en prenant connaissance d'une lettre, adressée à l'Evêque en 1812 par deux paroissiens de St. Jacques, qui déclarent formellement que M. Degeay avait fait toutes les autres dépenses.